

Programme de formation de post permis

AUTO ECOLE LA CILAOSSIENNE

1. A qui s'adresse la formation complémentaire post-permis ?

Cette formation complémentaire s'inscrit dans une démarche volontaire et s'adresse exclusivement aux titulaires d'un 1er permis de conduire auto (B ou B1) obtenu depuis au moins 6 mois et maximum 12 mois.

2. Les avantages de la formation complémentaire jeunes conducteurs

En participant à cette formation, vous atteindrez plus rapidement les 12 points sur votre permis de conduire.

- Vous avez obtenu le permis en conduite traditionnelle ? Vous gagnez 1an sur votre période probatoire, soit 12 points en 2 ans au lieu de 3.

- Vous avez obtenu le permis en conduite accompagnée ? Vous gagnez 6 mois sur votre période probatoire, soit 12 points en 1 an et demi au lieu de 2 ans.

Mais à une condition, n'avoir commis aucune infraction ayant donné lieu à un retrait de points ou ayant entraîné une mesure de restriction ou de suspension de votre permis de conduire.

3. Le déroulement de la formation :

3.1 La durée :

Seules les auto-écoles disposant du label "École conduite qualité" peuvent valider cette formation. Elles sont reconnaissables à un macaron jaune apposé sur leur site internet et leur vitrine.

- La formation est collective (3 à 12 élèves par stage) et se déroule sur une journée (7 heures).

- L'objectif : renforcer les compétences acquises lors de la formation initiale du permis et durant les premiers mois de conduite autonome, afin de conduire de manière plus sûre.

3.2 Le programme :

1 - Présentation de la formation (10 minutes)

- Présentation des objectifs.
- Présentation du cadre pédagogique (anonymat, liberté de parole, etc.).
- Cadre réglementaire (horaires, participation active, réduction de la période probatoire, etc.).
- Présentation de la formation (différentes séquences, organisation, etc.).
- Cette séquence permet à l'enseignant d'instaurer un climat de confiance avec les élèves pour entamer la formation dans de bonnes conditions.

2 - Questionnaire d'auto-évaluation (15 minutes)

- Le questionnaire permet de se définir : en tant qu'individu ; en tant qu'utilisateur de la route.
- Le questionnaire permet d'aborder les différentes thématiques de la formation.
- Le questionnaire porte sur l'élève lui-même (âge, études, loisirs, etc.) et sur son expérience en tant qu'utilisateur de la route (ancienneté du permis, nombre de kilomètres parcourus, véhicule utilisé, etc.). Le questionnaire permet de disposer d'informations sur le groupe pour travailler les différentes séquences de la formation.

3 - Constitution du groupe (15 minutes)

- Alternier les techniques de présentation en privilégiant une forme dynamique.
- Conduire des échanges permettant aux stagiaires de faire part de leur expérience (types de trajet, types de véhicules utilisés, situations de presque accident rencontrées, etc.)

4 - Traitement du questionnaire d'autoévaluation (45 minutes)

- À partir du questionnaire d'autoévaluation, exploiter de façon interactive les réponses en privilégiant les travaux en sous-groupe pour prendre en compte les problématiques des élèves.

5 - Perception des risques (1 heure)

- Évaluer individuellement sa perception des risques, notamment au regard du vécu des autres élèves.
- Échanger collectivement sur les résultats de ces évaluations.
- Dégager des tendances au sein du groupe.
- Mettre en avant la subjectivité du risque.
- Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des risques en situation de conduite et permettant à l'enseignant de mener une discussion à partir du ressenti des élèves face au danger. L'enseignant pourra par exemple accompagner les élèves à se positionner sur une échelle de risque estimé.
- En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur la perception des risques. Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident.

6 - Situations complexes (1 heure 15 minutes)

- Travailler sur des situations de conduite complexes mettant en jeu plusieurs types de comportements et d'usagers.
- Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des situations de conduite complexes et permettant aux élèves de se positionner (« que percevez-vous ? », « que peut-il se passer ? », etc.) individuellement, et au sein du groupe, face aux situations présentées.
- En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur les situations complexes. Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident.

7 - Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes (1 heure 15 minutes)

- Travail à partir de situations types (sorties festives, de nuit, sous la pression des pairs, sous influence de distracteurs ou de produits psychoactifs, etc.).
- Cette séquence est animée avec des outils permettant : d'élaborer une suite à un scénario ; d'imaginer les dangers potentiels ; d'aider à devenir capable de refuser, d'exprimer son désaccord, être force de proposition, être capable de fédérer.
- Pour cette séquence, les outils adaptés peuvent notamment prendre la forme de vidéos, de photos, de descriptions de scénario ou d'outils visuels d'aide à la prise de décision.

8 - Choix de mobilité (1 heure)

- En lien avec le questionnaire d'autoévaluation.
- Faire émerger ce qui détermine ses choix de mobilité et ce qui les influence.
- Faire connaître les possibilités et l'intérêt de l'utilisation de modes alternatifs de déplacement.

- L'enseignant utilise des outils statistiques ou autres présentant des modes de déplacement caractéristiques des jeunes.
- L'enseignant s'attache à apporter des informations sur les différentes formes de mobilité proposées localement.

9 - Bilan avec engagement (15 minutes)

- S'engager oralement face à soi-même et vis-à-vis du groupe.
- Un support sur lequel cet engagement est matérialisé (livret de stage, attestation d'engagement, etc.) est préconisé.